

Les premiers résultats de l'enquête NOYADES appellent chacun à plus de vigilance

Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère en charge des Sports et du ministère de la Transition écologique, réalise l'enquête NOYADES sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) du 1^{er} juin au 30 septembre. Cette enquête permet de recenser toutes les noyades, quelle qu'en soit l'origine (accidentelle, suicidaire, criminelle ou indéterminée), prises en charge par un service de secours organisé et suivies d'une prise en charge hospitalière ou d'un décès. Les premiers résultats publiés aujourd'hui rapportent un nombre total de 654 noyades survenues en France entre le 1^{er} juin et le 5 juillet, incluant 314 noyades accidentelles documentées, dont 79 suivies de décès (25 %). Comparativement à 2018 sur la même période, le nombre de noyades accidentelles augmente de 22% (passant de 257 à 314) et la proportion de décès, de 58% (passant de 50 à 79). Ces noyades sont survenues dans un contexte de levée des mesures de restriction déployées pour la gestion de l'épidémie de COVID-19, ayant pu entraîner une réduction importante de l'activité physique et une prise de poids chez les Français. Il est donc crucial de rappeler les mesures de prévention des noyades à tous les âges, en insistant sur l'importance de tenir compte de la forme physique et de l'état de santé de forme de chacun.

De nombreuses noyades accidentelles entre le 1^{er} juin et le 5 juillet 2021

En 2021, les deux catégories d'âge les plus représentées parmi les noyades accidentelles sont les enfants âgés entre 0 et 5 ans (21 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (25%).

Les noyades suivies de décès sont plus nombreuses après 45 ans par rapport aux autres classes d'âge : 19 décès soit 24 % chez les 45-64 ans et 27 décès soit 34 % chez les 65 ans et plus. Les décès en cours d'eau et plan d'eau ont représenté 44 % du total des décès et contrairement à 2018, ces décès n'ont pas seulement concerné les adultes, mais également les enfants et les adolescents.

Les noyades accidentelles étaient plus nombreuses dans les régions du littoral, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, par rapport aux autres régions, ainsi qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes, région continentale comptant de nombreux cours d'eau/plans d'eau.

Le prochain point épidémiologique sera publié fin juillet 2021.

Quelle surveillance pour la prévention des noyades ?

Cette enquête est réalisée sur le territoire métropolitain et outre-mer du 1^{er} juin au 30 septembre 2021. Elle s'appuie sur les informations recueillies par des questionnaires auprès des services de secours afin d'être le plus complet possible. Elle permet de dénombrer les noyades et de décrire les caractéristiques, les lieux et les circonstances de survenue.

Le recueil des données est assuré par les services de secours : les Services départementaux d'incendie et de secours, la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, les SAMU-SMUR, ainsi que les Services d'accueil aux urgences et les Services de réanimation des hôpitaux et cliniques, la gendarmerie, la police et les CRS sauveteurs, la Société Nationale de Sauvetage en Mer, les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage et d'autres organismes.

Pour une reprise progressive et sans danger de la nage, notamment après une baisse ou absence d'activité physique :

- Tenez compte de votre état de forme ;
- Ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons, courbatures...);
- Adaptez l'intensité de votre nage à vos capacités et ne surestimez pas votre niveau de natation. Lors de la reprise de la natation après une interruption privilégiez les distances courtes. Avant de partir nager, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir. Souvenez-vous qu'il est plus difficile et fatiguant de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine ;
- N'hésitez pas à consulter un médecin pour vous accompagner dans la reprise de la natation.

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les plus petits :

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge
- Surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
- Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité
- Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Eviter la consommation d'alcool avant de se baigner



Pour consulter les résultats des précédentes enquêtes : [ici](#)

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

<https://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Direction générale de la Santé Presse-dgs@sante.gouv.fr 01 40 56 84 00

Ministère de l'Intérieur dgscgc-com@interieur.gouv.fr

Commandant Alexandre Jouassard, Chef du Bureau Communication de la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises 01 45 64 48 64 / 06 72 76 47 61

Ministère chargé des Sports sec.presse.sports@sports.gouv.fr 01 40 45 90 15

Ministère de la Transition écologique presse@ecologie.gouv.fr

Maguelonne Deschard 01 40 81 19 38